

**Dispositif de soutien  
« science et/en société » 2026**

**Deux volets**

- 1/ Méthodologies des sciences partagées**
- 2/ Dispositifs de dissémination scientifique**

**Calendrier de l'appel**

Date de lancement : 12 mars 2026

Date de clôture du dépôt des candidatures : 13 avril 2026

Résultats : mai 2026

**Montant**

**10 000 euros maximum sur l'année 2026**

Dans le cadre de sa [politique scientifique](#) et de sa [prospective](#), **CNRS Sciences humaines & sociales met l'accent sur les sciences partagées**. À cette fin, l'institut lance une quatrième campagne de soutien à des dispositifs de soutien, articulée autour de **deux axes : méthodologies des sciences partagées et dispositifs de dissémination scientifique**.

Ce financement peut constituer une première étape pour l'obtention d'autres types de financement relatifs à la **science avec et pour la société** ou être conçu indépendamment.

Les dossiers seront examinés par un jury d'experts issus de CNRS Sciences humaines & sociales.

## **1/ Méthodologies des sciences partagées**

### **Contexte scientifique**

Ce volet se focalise sur les **méthodologies élaborées en amont de la recherche partagée**, comprise comme une recherche dans laquelle les questions et les connaissances sont co-produites avec des acteurs de la société. Il valorise avant tout une réflexion poussée sur les méthodes, les procédures et les enquêtes ; sur l'élaboration commune de problématiques ; sur la collecte partagée de données ; sur la production co-construite de résultats de recherche.

L'objectif est à la fois **d'encourager les recherches qui souhaitent s'engager dans ce type de co-construction mais également d'ouvrir un espace de réflexion** sur ces dispositifs, leurs attendus, leurs limites et les malentendus qu'ils pourraient susciter, de part et d'autre, ainsi que sur les enjeux en termes de protection des données, de science ouverte alors même que les appels à projets français et européens incitent les chercheurs et chercheuses à s'engager dans ce type d'actions.

Une attention particulière sera donc portée sur les projets qui comportent **une forte dimension réflexive**. La réflexion peut porter sur la manière dont le partage favorise de nouvelles interrogations, rend visibles d'autres paroles, objets, thématiques ou territoires.

Les questionnements relatifs à l'éthique d'une recherche partagée demandent à être travaillés, tout comme les angles morts, les limites et les risques. Il est souhaité qu'un intérêt particulier soit accordé à la **description fine des méthodologies et des protocoles adoptés** ainsi que des **outils utilisés**. Les raisons pour lesquelles une recherche partagée s'avère indispensable seront évoquées.

### **Critères de sélection**

Les critères pris en compte pour la sélection seront les suivants :

- ✓ La qualité du projet, son originalité, sa clarté
- ✓ La dimension collective, la marque avérée de la co-construction, la présentation des méthodes et l'identification d'objectifs précis, la dimension réflexive
- ✓ Le caractère exploratoire et la prise en compte des limites et des risques

## **2/ Dispositifs de dissémination scientifique**

### **Contexte scientifique**

Ce volet repose sur la volonté de soutenir des **actions destinées à valoriser la dissémination de recherches** conduites au sein des laboratoires de CNRS Sciences humaines & sociales. Afin de rendre concret ce souhait, CNRS Sciences humaines & sociales pourra contribuer à la mise en place de **dispositifs non financés dans le cadre de projets**. Ces dispositifs sont de différentes natures : documentaire, exposition, œuvre d'art, podcast, roman graphique, spectacle...).

Conçus par des personnels titulaires des laboratoires, ils peuvent être pensés au sein de collectifs pouvant excéder leur périmètre.

Il est demandé d'accorder un intérêt particulier à la **description fine des dispositifs choisis (scenario, synopsis, chemin de fer...)**, au caractère concret de leur **mise en place** et à la présentation des **moyens sollicités**.

Une attention particulière sera portée aux projets qui comportent **une forte dimension de médiation au-delà des lieux académiques et à la manière dont celle-ci est conçue**.

Dans le cadre de la réalisation de votre projet, vous pourrez, si vous le souhaitez, vous tourner vers des réseaux et dispositifs nationaux ou régionaux dédiés aux écritures alternatives (MSH, réseau RUSHS-réseau des métiers de l'image et du son en sciences humaines et sociales, Fabrique des écritures ethnographiques...).

### **Critères de sélection :**

Les critères pris en compte pour la sélection seront les suivants :

- ✓ La qualité du projet, son originalité, sa clarté
  - ✓ Le caractère collectif du projet
  - ✓ L'accompagnement du dispositif par des actions de médiation et de valorisation auprès de publics académiques et non académiques
- 

### **Constitution du dossier de candidature :**

Le dossier doit obligatoirement respecter les critères suivants :

- ✓ Le projet ne doit pas excéder les **5 pages. Il n'existe pas de formulaire spécifique. Il sera donc organisé selon les souhaits du porteur.**
- ✓ Le projet doit être porté par un personnel scientifique titulaire, appartenant à une unité du CNRS (CR, DR, MCF, PR, IR).
- ✓ Le projet doit être obligatoirement rattaché à un laboratoire (co-)pilote par le CNRS mais pourra impliquer des partenaires d'autres organismes de recherche publics, des partenaires étrangers, des associations ou des entreprises, sans que ceux-ci puissent être financés.
- ✓ La demande budgétaire de 10 000 euros maximum sur l'année 2026 doit être clairement exposée dans les 5 pages. Le montant concerne des dépenses de mission, de fonctionnement, d'équipements et de services en lien avec le projet.
- ✓ Aucun financement de ressources humaines ne peut être accordé. Cependant, des prestations sont possibles.
- ✓ La signature de la directrice ou du directeur du laboratoire du porteur ou de la porteuse du projet est requise.

### **Dépôt des candidatures**

Le dossier de candidature complet en français devra être envoyé au plus tard le **13 avril 2026** minuit sur l'outil CNRS NOA qui sera rapidement activé à cet effet

<https://noa.cnrs.fr/#/accueil-connexion/appels/127/depot-candidature>

(attention : il conviendra de se connecter toujours sur le même navigateur).

## Résultats

- ✓ Les lauréats et les lauréates sont individuellement contactées à l'issue de l'arbitrage, dans le courant du mois de mai.
- ✓ Les crédits sont versés à l'unité de rattachement CNRS du porteur ou de la porteuse du projet, qui les engage pour l'ensemble des partenaires.
- ✓ Les crédits doivent être entièrement consommés avant la clôture comptable 2026, et aucun frais de gestion ne peut être prélevé. Ces crédits ne peuvent financer de l'emploi.
- ✓ Un rapport scientifique et financier est demandé au porteur ou à la porteuse du projet à la fin de l'année de financement.
- ✓ Enfin, il est demandé aux lauréates et lauréats de mentionner le financement obtenu (« Ce projet a obtenu le soutien financier de CNRS Sciences humaines & sociales à travers son programme de soutien aux sciences partagées ») dans toute production scientifique et de la déposer systématiquement dans l'archive ouverte HAL.

Si vous avez des demandes de précisions, merci de vous adresser à Pascale Goetschel ([pascale.goetschel@cnrs.fr](mailto:pascale.goetschel@cnrs.fr)) et à Loïc Authier pour le suivi administratif ([loic.authier@cnrs.fr](mailto:loic.authier@cnrs.fr))